Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1717

Artikel: Caisse unique, primes multiples
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024201

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Caisse unique, primes multiples

Jean-Daniel Delley

Quelle conséquence financière pour les assurés en cas de succès de l'initiative populaire pour une caisse maladie unique et sociale ? Le débat qui fait rage actuellement est surréaliste.

L'initiative prévoit que «la loi règle le financement de la caisse. Elle fixe les primes en fonction de la capacité économique des assurés». Il reviendra donc au Parlement de fixer les modalités concrètes de ce financement. Prétendre, comme les initiants, qu'une majorité des assurés paiera moins qu'aujourd'hui, ou au contraire, comme les adversaires de l'initiative, que les classes moyennes vont trinquer, relève de la pure prophétie autoréalisatrice: chaque camp projette ses propres préférences, sur la base de références purement imaginaires. Car le montant des primes dépendra de plusieurs facteurs inconnus: importance de la participation financière des pouvoirs publics, fixation ou non d'un plafond de revenu et de fortune pour le prélèvement des primes, maintien ou non du système actuel de subsides aux revenus modestes notamment. Le parti socialiste, conscient du peu de sympathie que rencontre la solution de primes calculées en fonction de la situation financière des assurés, suggère maintenant d'augmenter les subventions pour l'abaissement des primes. Une proposition qui est loin d'emporter l'adhésion de tous les partis et groupes soutenant l'initiative.

Le projet d'une caisse unique souffre à l'évidence de sa cohabitation avec le financement des primes selon le revenu. Une cohabitation qui risque fort de provoquer l'échec de cette nouvelle tentative de réorganiser l'assurance maladie obligatoire. Pour rappel, une précédente initiative postulant ce même mode de financement fût sèchement rejetée en 2003 par 73% des votants.

***

Le financement problématique de la caisse unique

André Gavillet

La première règle est celle du désenchantement. Il faut être sans illusion. Il n'y a pas de recette, pas de formule qui permette de stopper l'augmentation des coûts de la santé. Elle se poursuivra en raison de la démographie et de l'évolution de la médecine, et la hausse sera probablement plus rapide que celle des revenus. Le reconnaître, c'est désidéologiser le débat, le rendre utile, rechercher des convergences concrètes.

Les problèmes posés par l'initiative sont ceux de l'organisation, de la concurrence entre les caisses et celui du financement. Quelques remarques sur le financement - la tromperie de la pseudo-concurrence, en fait une chasse aux bons risques, devant être traité pour lui-même.